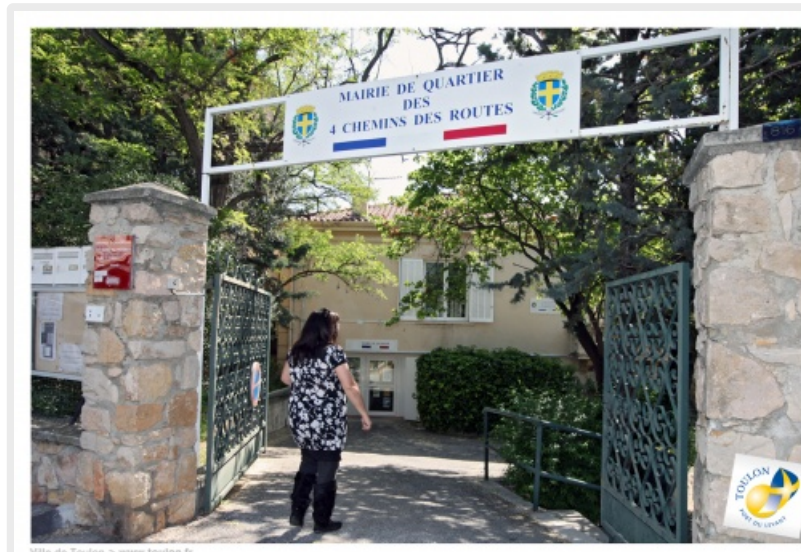


6 Mairies Annexes vous accueillent du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45 et 2 Mairies Annexes les samedis, hors vacances scolaires, de 9h30 à 11h30.



Près de votre domicile, de votre lieu de travail, de vos lieux de loisirs... les agents municipaux des Mairies Annexes vous accueillent et traitent vos demandes.

6 Mairies de quartiers sont réparties sur la Ville

Secteur EST :	Secteur OUEST :
Le Mourillon (uniquement le matin)	Le Pont du Las
Sainte-Musse	
La Serinette	Les Quatre Chemins des Routes
Saint-Jean du Var	

Une permanence est assurée tous les samedis matins de 9h30 à 11h30, **sauf pendant les vacances scolaires**, à la Mairie annexe du Pont-du-Las (04 94 36 37 41) et en alternance entre les Mairies annexes de Saint-Jean-du-Var (04 94 38 99 92) et de Sainte-Musse (04 94 36 47 82).

Les Mairies Annexes simplifient vos démarches citoyennes

Titres d'identité

- Carte Nationale d'Identité,
- Passeport et passeport d'urgence : uniquement à Pont du Las, Saint Jean du Var, La Serinette, Sainte Musse et les Quatre Chemins des Routes.

État civil

- Demandes d'actes : acte de naissance, acte de mariage, acte de décès,
- Livret de famille : demande du premier livret, demande de mise à jour, demande de second livret.

Formalités administratives

- Certification conforme des documents à la demande des administrations étrangères,
- Légalisation de signature,
- Certificat de vie,
- Déclaration de vie commune,
- Certificat de résidence,
- Changement de domicile.

Listes électorales

- Inscription sur les listes et changement d'adresse à Toulon.

Autres

- Tarif préférentiel ou gratuité des transports sur le Réseau Mistral pour les bénéficiaires de l'AAH (80 %), les anciens combattants, les demandeurs d'emploi et les séniors de plus de 70 ans (sous conditions de ressources.)
- Colis de Noël pour les personnes de plus de 65 ans (sous conditions de ressources.)

Vous pourrez consulter des informations relatives à la vie de la Commune

- L'affichage des comptes-rendus des séances du Conseil Municipal,
- La mise à disposition des revues municipales et l'affichage des enquêtes publiques.

Vous trouverez également des permanences

- Élus, conseillers de secteur, les 2e et 4e mardis du mois : 04 94 36 30 11,
- Avocats sur rendez-vous le vendredi au Pont du Las : 04 94 36 37 41,
- Permanence CPAM uniquement sur rendez-vous (cf site ameli.fr) les lundis et mercredis après midi de 13h45 à 16h45.

Le service à domicile

Ce service permet aux personnes dans l'incapacité à se déplacer d'avoir accès sur rendez-vous et à leur domicile aux services délivrés dans les Mairies Annexes (sauf demande de passeport et démarches liées aux élections.)

Vous devez justifier votre incapacité à vous déplacer en présentant un certificat médical.

- Téléchargez la plaquette du service à domicile

En savoir plus

Coordination des Mairies Annexes : 04 94 36 36 66

- ▶ [La plaquette des mairies de quartiers](#) [1]
- ▶ [Titres d'identité](#) [2]
- ▶ [État civil](#) [3]
- ▶ [Listes électorales](#) [4]
- ▶ [La plaquette du service à domicile](#) [5]

Info flash

La Mairie de quartier des 4 Chemins des Routes sera exceptionnellement fermée le lundi 30 septembre 2019. Pour raison de travaux.

➤ TOUTES LES ALERTES

[6]

Contacts -

[Mairie annexe 4 chemins des Routes](#) [7]
[Mairie annexe Mourillon](#) [8]
[Mairie annexe Pont du Las](#) [9]
[Mairie annexe Sainte Musse](#) [10]
[Mairie annexe Saint-Jean-du-Var](#) [11]
[Mairie annexe La Serinette](#) [12]

➤ TOUT L'ANNUAIRE [13]

Mairie de Toulon
Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

- [1] <http://toulon.fr/node/12801>
- [2] <http://toulon.fr/node/6283>
- [3] <http://toulon.fr/node/5825>
- [4] <http://toulon.fr/node/4306>
- [5] https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/sad-mairie_de_toulon-flyer_bat5.pdf
- [6] <https://www.toulon.fr/info-flash>
- [7] <https://www.toulon.fr/mairie-annexe-4-chemins-routes-0>
- [8] <https://www.toulon.fr/mairie-annexe-mourillon-0>
- [9] <https://www.toulon.fr/mairie-annexe-pont-las-0>
- [10] <https://www.toulon.fr/mairie-annexe-sainte-musse-0>
- [11] <https://www.toulon.fr/mairie-annexe-saint-jean-var-0>
- [12] <https://www.toulon.fr/mairie-annexe-serinette-0>
- [13] <https://www.toulon.fr/annuaires>